



VENCE OUEST

La gazette de votre quartier

Octobre 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT



OUF ! Je suppose que vous aussi avez poussé ce soupir de soulagement en arrivant au rond-point du collège après avoir emprunté le chemin de la Sine mais surtout quand vous arrivez aux Gardettes après l'avoir parcouru dans l'autre sens.

Notre chemin n'est pas adapté au trafic actuel. Nous serions surpris du nombre de voitures qui l'empruntent quotidiennement si un comptage était réalisé !

Au mois d'octobre 2017, l'adjoint aux petits travaux nous avait promis d'éliminer les principales zones dangereuses, engagement renouvelé lors de notre assemblée générale en mars 2018. Depuis et malgré notre insistance à obtenir ces travaux, force est de constater que rien n'a bougé.

Installer un miroir supplémentaire au carrefour du chemin de la Sine avec le chemin de la Plus-Haute-Sine, mieux signaler la dangerosité du premier virage après le rond-point du collège, est-ce si compliqué ?

De la même façon, demander au propriétaire de reculer le brise-vue qui masque la visibilité dans le dernier virage de la descente du chemin de la Sine, doit être facile à obtenir.

Faire l'essai d'écluse à l'endroit où le chemin de la Sine est le plus étroit est vital. Cela permettra de réserver un passage aux piétons afin de les protéger des camions et bus trop nombreux sur cette voie.

Ces mesures sont faciles à mettre en œuvre et peu coûteuses. Pourquoi attendre un accident pour les mettre en place ?

Dans notre numéro d'automne vous découvrirez un reportage et des photos de la fête du quartier du mois de juin et de l'apéritif concert du mois de septembre, ainsi que l'actualité de notre quartier et nos rubriques habituelles : la blagounette d'Éric le trésorier, les recettes bio de Jacqueline, les infos de Simone, la grande et la petite Histoire de Vence par l'ami Joël.

Je vous en souhaite bonne lecture !

Éric George

La fête du quartier

22 juin

Depuis 24 heures, nous avons plongé dans l'été avec tout ce que cela évoque : les journées longues et ensoleillées, la douceur du soir et le ciel étoilé. C'est ce jour là que nous avons choisi pour planter le décor de la plus jolie et la plus sympathique des fêtes de la Sine : la traditionnelle fête de quartier à laquelle Vence Ouest vous convie tous les ans.

Depuis 14 heures nous sommes sur le terrain : nous montons les barnums, nous installons tables et chaises et nous nous efforçons de décorer le tout pour présenter un cadre festif et accueillant à nos invités. Les barbecues sont préparés, il n'y aura plus qu'à gratter les allumettes...

Bien avant 19 heures nous accueillons les premiers groupes ; puis par vagues successives vont venir nous rejoindre les amis, les voisins, les familles : tous ont apporté les entrées, les desserts que nous disposons sur un grand buffet. Chacun trouvera sa place après avoir bu le verre de sangria offert à l'arrivée.

Petit discours de bienvenue du Président et le festin peut commencer.



Tout cela prend une jolie tournure mais c'est sans compter sans une surprise de taille : le ciel qui soudain se déchaîne et déverse sans retenue toute sa colère. Tant bien que mal, on se serre les uns contre les autres pour se mettre à l'abri. Quelques tables se font arroser, le sol est détrempé et à la longue les barbecues vont s'éteindre. Mais rien n'entache la bonne humeur de tous, et oserai-je le dire, cet épisode a apporté un petit piquant supplémentaire à l'ambiance de la fête. Elle va se poursuivre tard dans la soirée car le ciel redevenu serein permettra à la chanteuse, à la musique et aux danseurs de maintenir la

délicieuse atmosphère.

C'est tard dans la nuit que nous nous séparerons, heureux d'avoir pu accueillir cette année encore environ 150 personnes pour partager ce moment de convivialité et le traditionnel barbecue de notre association.

Un grand merci à Monsieur Browaeyns qui nous prête son terrain.

Rendez-vous est pris pour nous retrouver l'an prochain.



Marie-Claude Treppoz

L'apéritif concert



Le succès qu'a remporté l'apéritif concert de l'an dernier, à l'orée de la forêt, nous a incité à reproduire l'événement cette année.

C'est donc le 15 septembre que nous vous invitons, une fois encore, dans le bois de la Sine vous signifiant notre attachement à cette forêt et vous permettant de savourer un moment musical exceptionnel dans le cadre que désormais vous connaissez tous.



Une petite déception toutefois due à des absences de musiciens. L'Harmonie de Saint-Paul pour des raisons diverses n'a pas pu réunir l'ensemble de ses troupes. Son chef, Mauricio Lorenzo, s'en est excusé.



Nous avons apprécié la diversité du répertoire mêlant le classique et la variété dans une ambiance bon enfant tout à fait adaptée à notre cadre champêtre.

L'apéritif, offert, a été à nouveau un moment sympathique et très convivial nous permettant des échanges avec la foule des participants heureux de prolonger la manifestation autour d'un verre de sangria.

Bravo à tous, musiciens et bénévoles et à tous ceux qui sont venus nous rejoindre.



Marie-Claude Treppoz

Actualités du quartier

À propos du PLU métropolitain

Le 17 septembre, Madame le Maire a reçu les présidents d'associations de quartier de Vence dans une atmosphère conviviale. Madame Corralo-Lombard, adjointe à l'urbanisme, Madame Cauvain, chef du service de l'urbanisme et Monsieur Dalcher, directeur général des services, l'assistaient.



Après avoir fait un bref rappel des objectifs et de l'importance du PLUM ainsi que des réunions de concertation qui ont eu lieu à Vence, Madame le Maire a très volontiers répondu à nos questions :

Existe-t-il des modifications de la réglementation des zonages entre le PLU Vençois actuel et le PLUM ?

Elle nous a assuré que ces modifications étaient à la marge. Elles ne concernent que les permis de construire sur de très petites surfaces. Elles visent à rendre ces permis plus compliqués à obtenir.

Existe-t-il des parcelles qui changent de zone ?

Elle a répondu qu'aucune parcelle du PLU vençois actuel ne voit sa destination modifiée dans le PLUM malgré un changement de lettres pour les désigner.

À propos du chemin barré par un propriétaire dans le massif de la Sine



Un des deux seuls chemins menant au cœur du massif de la Sine (passant devant la mine de silice) a été fermé par le propriétaire de la parcelle OG 1866, qu'il traverse. Son cousin et voisin nous a expliqué qu'il avait agi de façon aussi radicale en réaction aux incivilités de promeneurs.

Ce chemin, malheureusement fermé, était extrêmement fréquenté. Nous pensons qu'il doit être ré-ouvert, c'est pourquoi nous avons écrit à Madame le Maire, afin de lui demander son aide pour réussir à convaincre le propriétaire de revenir sur sa décision.

À propos du projet d'immeubles du chemin de la plus haute Sine :

Le recours gracieux du collectif des riverains a expiré le 9 août sans que le permis de construire ne soit retiré, les obligeant à déposer un recours contentieux. L'affaire est maintenant entre les mains de la justice.

Débroussaillage :

Samedi matin 29 septembre, dans le cadre de l'action nationale « Nettoyons la nature », l'association l'Écologie pour Vence nous a proposé de nous associer pour organiser l'animation « Plus belle la Sine ». Nous nous sommes retrouvés sous le soleil d'automne, près de la carrière de silice, avec une vingtaine de bénévoles, pour ré-ouvrir un ancien chemin communal nommé chemin de Gréolières. Le but de l'action était de faire découvrir aux promeneurs une nouvelle partie de la forêt, en remettant en état une piste abandonnée. Elle ne se substitue en aucun cas au chemin barré car elle n'est accessible qu'aux bons marcheurs.



Deux équipes ont travaillé à chaque extrémité du sentier muletier. Après deux heures de travail dans la bonne humeur, le chemin avait retrouvé son aspect d'antan sur la moitié du parcours. Les enfants étaient ravis d'avoir contribué au chantier.

Les travaux sur la partie basse du chemin, encore envahie par la végétation ont continué le 20 octobre.

À propos de l'assemblée générale :

Elle se tiendra le 2 mars 2019. À cette occasion, nous renouvellerons le bureau de Vence Ouest. Nous voudrions faire ici appel aux candidatures. Nous souhaitons accueillir deux personnes motivées pour renforcer notre équipe. Nous avons besoin de vous !



Brigitte Baguet

Anecdotes vençaises

Avez-vous remarqué le nombre de châteaux dont les ruines entourent les agglomérations qui, autrefois, bénéficiaient d'une certaine importance ?

La ville de Vence, par exemple, est dominée par pas moins de quatre châteaux dans un rayon d'à peine deux à trois kilomètres à vol d'oiseau : le château des Villeneuve et la cité fortifiée, le château des Malvan, le château des Templiers sur la route du col et la Bastide de Saint-Laurent au sommet du Baou des Blancs.



Cette couronne comme posée sur la ville nous entraîne à rêvasser aux gentes damoiselles et gentils damoiseaux échangeant des propos selon les principes de l'Amour Courtois... En contrebas, pour compléter le tableau, le troubadour assis sur un muret les accompagne d'une mélodie (d'autant mieux choisie que c'est lui qui leur a soufflé le texte !) Hélas tout cela est fort charmant mais assez loin de la vérité. La présence et le nombre de ces vestiges ne nous renseignent que sur une chose, l'insécurité dans laquelle vivaient les Vençois aux alentours des VIIIe et XIIe siècles.

Soyons clairs, Il nous faut bien réaliser que construire un château n'était pas un jeu destiné à distraire ceux qui ne partaient pas en week-end ! Ces fantômes de pierre, accusateurs silencieux, exhibent leurs cicatrices et rappellent qu'aussi critiquable que puisse être notre époque, il fut un temps où la société était encore plus cruelle.

De telles fortifications représentaient une charge énorme pour les agriculteurs locaux. Bien évidemment, hors de question d'aller chercher la main-d'œuvre très loin : les résidents faisaient très bien l'affaire ! C'est ainsi que durant toute la durée du chantier, les cultivateurs s'employaient le jour à obtenir de Dame Nature, une maigre pitance pour nourrir leurs familles. Puis, après avoir accompli leurs tâches quotidiennes, ils rejoignaient les « bâtisseurs à temps plein », les CDI si vous préférez. Ces professionnels de la construction militaire étaient recherchés et sous les ordres d'un architecte montaient des murs en pierre de taille de belle facture, plaçaient les archères, positionnaient les assommoirs, auscultaient les alentours pour la meilleure orientation des barbicanes et bermes.

C'est à ces spécialistes que les paysans offraient leurs bras déjà fatigués par une dure journée de labeur, pour transporter de lourdes pierres, transformer les arbres de belles futaies en poutres ou façonner des pièces métalliques nécessaires à la construction de l'édifice.

Quelle autre raison que la guerre pour justifier tant d'efforts de la part d'une population qui avait déjà bien du mal à subvenir à ses besoins vitaux.



C'est qu'en ce début du VIIIe siècle les intrusions des Sarrazins sur les côtes de Provence se font de plus en plus nombreuses et dévastatrices. Les Maures sont vaincus à Poitiers par un chef de guerre franc dénommé Charles, et dont le sobriquet Martel rappelle sa manie de manipuler le marteau sur la tête de ses contradicteurs. Les Maures donc, intensifient leurs coups de main sur le Sud. Villes et villages sont attaqués, tous objets de valeur volés ou détruits, les troupeaux massacrés et les habitants en âge d'être vendus sur les marchés aux esclaves de Tunis ou Alger sont enlevés. Les sanctuaires sont particulièrement visés car ils contiennent souvent plus de richesses que le reste du village.



Coûte que coûte, il faut se protéger, se mettre à l'abri de hautes murailles que l'on espère infranchissables. Le temps qui s'écoule entre l'alerte et l'arrivée des premiers attaquants est souvent court. La distance à parcourir pour se mettre à l'abri doit être faible !

À la fin du IXe siècle les Sarrazins s'installent à Fraxinet, aujourd'hui La Garde-Freinet, dans le golfe de Saint-Tropez. Ils y resteront presque un siècle avant que les barons provençaux ne s'accordent pour les chasser après les avoir battus à la bataille de Tourtour (Var) en 914.

Les actes de pirateries perdurèrent cependant jusqu'à ce que Jacques 1er dit le Conquérant prenne possession des Baléares et des côtes Ibériques jusqu'au sud de Valence.

Les latins disaient déjà : « L'homme est un loup pour l'homme », (enfin eux ils le disaient en latin mais bon...).

On peut au passage saluer la constance des caractères de notre espèce !



Joël Deya

La blagounette de la gazette

À 21 heures, le téléphone sonne au domicile d'un médecin qui décroche.



Un collègue lui dit :

« On a besoin d'un quatrième pour un poker !

- J'arrive dans dix minutes.

- C'est grave ? demande sa femme.

- C'est très grave, il y a déjà trois médecins sur place ! »

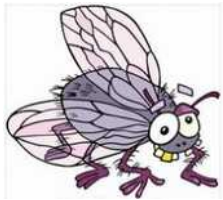


Éric Stenger

Trucs et astuces

Vous voulez faire des économies et participer au sauvetage de notre planète ? Alors, ce message vous concerne...

Voulez-vous vous débarrasser des mouches ?



Astuce efficace et peu onéreuse :

1 - Versez quelques gouttes d'huile essentielle de lavande vraie sur des morceaux de tissu ;

2 - placez-les dans chaque pièce de votre demeure ;

3 - renouvelez l'opération dès que la senteur a disparu.

L'huile essentielle de lavande vraie ne doit pas être utilisée chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans. Dans ce cas placez des bouquets de lavande.



Jacqueline Lebreton

Informations pratiques

Pharmacie de garde :



Vous cherchez une pharmacie de garde ? Vous n'êtes pas obligés d'appeler le 17 ou d'aller à la gendarmerie. Vous faites www.3237 sur Internet et vous obtenez la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile en indiquant ville et code postal (site accessible 24h/24)

Déchetterie :

Téléphone 04 93 58 66 37



Jours et heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi

de 8h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche matin

de 8h à 12h



Fermeture Mercredi toute la journée

Nous disposons aussi dans nos quartiers de bacs verts destinés uniquement aux déchets ménagers, les déchets verts devant être déposés à la déchetterie.

Pour les encombrants appelez le 3906



Simone Chadebec



[Accueil](#) [L'association](#) [Nos actions](#) [Événements](#) [Publications](#) [Contact](#) [Liens](#)

Nous voulons communiquer avec vous plus efficacement, c'est pourquoi nous avons créé un site Internet.

Vous y trouverez tous les détails sur notre association, nos actions.

Nous le voulons convivial : vous pourrez nous y exposer vos attentes, réagir à nos articles, donner votre avis...

Rejoignez nous vite : <https://www.venceouest.fr>

Contactez-nous

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment nous contacter

- par notre site Internet : <https://www.venceouest.fr/contact/>
- par courrier électronique : venceouest@laposte.net
- par courrier postal : **Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 VENCE**

et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/VenceOuest/>

REJOIGNEZ-NOUS

La vitalité d'une association est liée à ses adhérents. Nous comptons sur vous pour nous rejoindre.

Merci d'envoyer ce bulletin accompagné du règlement à :

Vence Ouest - 284 chemin des Lentisques - 06140 - VENCE

Vous pouvez, si vous préférez, le confier à un membre du conseil d'administration.



VENCE OUEST BULLETIN D'ADHÉSION 2019

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Adresse mail : _____

Vous pouvez me contacter si vous avez besoin d'aide dans vos actions

Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de Vence Ouest

Le _____

Association loi 1901 n° 0061018881 - 284 chemin des Lentisques 06140 VENCE